

**Maître d'Ouvrage**



**Conseil Régional du Centre Val de Loire**  
Direction du Patrimoine Educatif, Culturel et Sportif  
9, rue Saint-Pierre Lentin  
CS 94 117  
45041 - ORLEANS CEDEX 1

---

**CONSTRUCTION D'UN BATIMENT  
MODULAIRE COMPRENANT 4 CLASSES**

Lycée Château Blanc

1, rue Saint-Just  
45120 - Châlette-sur-Loing

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

---

**PC4** - Notice descriptive  
**PC6** - Insertion du projet dans son environnement  
**PC7** - Photographies de l'environnement proche  
**PC8** - Photographies de l'environnement lointain

ATELIER  
**B2A**  
BOURGOIN  
ARCHITECTES  
ASSOCIES

**ATELIER B2A – BOURGOIN ARCHITECTES ASSOCIES**  
53, avenue du Général Leclerc – 78220 VIROFLAY  
229, rue Emile Mengin – 45200 MONTARGIS  
Tél. 01 39 24 22 30 – E-mail : b2a@atelierb2a.fr

**ATELIER B2A**  
**SARL d'Architecture**  
53 Avenue du Général Leclerc  
78220 VIROFLAY

# I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

## 1. Propriétaire

Conseil Régional du Centre Val de Loire  
Direction du Patrimoine Educatif, Cutlurel et Sportif  
9, rue Saint-Pierre Lentin  
CS 94 117  
45041 ORLEANS CEDEX 1

## 2. Terrain

Lycée Château Blanc  
1, rue Saint-Just  
45120 Châlette-sur-Loing

## 3. Référence cadastrale

La surface foncière se trouve sur les parcelles cadastrales de références et de superficies suivantes :

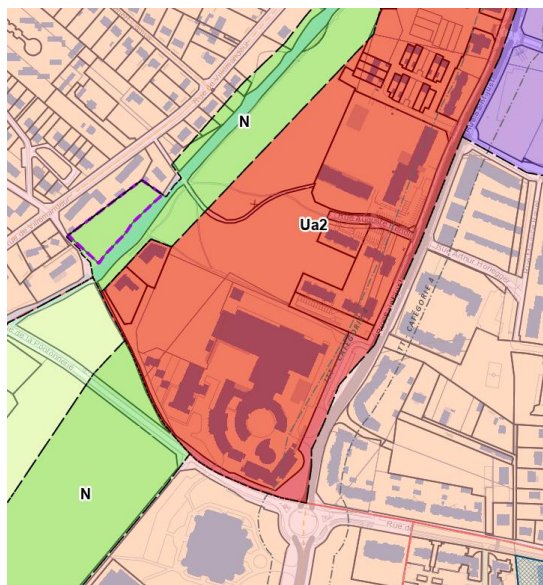
- 000 BC 246 : 5 125m<sup>2</sup>
- 000 BC 245 : 390m<sup>2</sup>
- 000 BC 241 : 26 547m<sup>2</sup>
- 000 BC 244 : 114m<sup>2</sup>

## 4. Zonage

Le site se situe dans sa partie sud en zone Ua2 du PLUi de l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing.

## 5. Objet de la demande de Permis de Construire

Le projet prévoit la construction d'un bâtiment modulaire de 303m<sup>2</sup> comprenant quatre classes : deux classes de 30 élèves et deux classes de 15 élèves ; un local ménage, un local technique et un local stockage.



## II. Etat initial du terrain et de ses abords

### Constructions existantes

Le site se situe dans la commune de Châlette-sur-Loing. La parcelle est bordée au Sud par les logements de fonction du personnel du lycée, allée Van Gogh. Le lycée se compose de dix bâtiments avec deux ateliers de part et d'autre du bâtiment administratif et du pôle restauration. Le bâtiment de l'internat fait tampon entre les logements de fonction et les bâtiments du lycée. Un préau et un bâtiment abritant les sanitaires ferment la cour de récréation côté Ouest, où se trouve un vaste terrain engazonné.

- Bat A en R+1 : Administration
- Bât B en R+3 : Internat
- Bât D en R+1 : Restauration
- Bât E en R+1 : Ateliers
- Bât F en R+1 : Ateliers
- Bât Y en simple RDC : Bloc sanitaire et Ateliers
- Bât X en simple RDC : Bureaux
- Bât Z en R+1 : Ateliers

### Aménagements extérieurs

L'entrée sur le site se fait depuis trois accès :

- Rue Saint-Just, prévu pour les élèves, le personnel et les enseignants
- Rue de la Pontonnerie, réservé aux services et personnel.
- Allée Van Gogh, réservé à la maintenance.

## III. Etat projeté du terrain et de la construction

### 1. Aménagement du terrain

Le projet prévoit la construction d'un bâtiment modulaire de 303m<sup>2</sup> comprenant quatre classes. Il sera implanté à l'Est de la parcelle sur le terrain engazonné.

Les aménagements d'espaces verts sont conservés et le terrain naturel n'est modifié qu'aux abords du bâtiment modulaire. Un cheminement en béton désactivé est créé pour relier l'entrée du nouveau bâtiment à la cour de récréation.

Une haie et des brise-vue en claustra bois sont prévus afin de garantir l'intimité des logements au sud du futur bâtiment modulaire.

Deux clôtures avec des panneaux grillagés de 1.80m de hauteur comportant deux portails sont créées pour séparer la zone accessible aux élèves de l'espace libre engazonné.

### 2. Implantation, organisation, composition et volumétrie des constructions nouvelles

Le futur bâtiment modulaire s'alignera avec le bâtiment Y des sanitaires et du préau. Il est prévu en simple rez-de-chaussée afin de former un ensemble bâti cohérent avec les volumes voisins.

L'architecture du bâtiment à créer reprend les caractéristiques des bâtiments existants avec la mise en place d'un bardage en bois et une toiture en bac acier.

### **3. Traitement des limites des parcelles, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain**

Les limites de parcelles et les clôtures existantes sont conservées et non modifiées dans le cadre du projet.

### **4. Les matériaux et les couleurs des constructions**

Le bâtiment modulaire est prévu en bardage horizontal et vertical en douglas, pré-grisé. Ses menuiseries sont prévues en acier thermolaqué de teinte anthracite. La couverture est en étanchéité sur bac acier, dissimulée par des relevés d'acrotère avec des couvertines en aluminium. La gouttière et descente d'eau pluviales créées pour l'auvent de l'entrée sont prévues en PVC.

### **5. Le traitement des espaces libres, plantations à conserver ou à créer**

L'ensemble des espaces libres est conservé.

La haie prévue au sud de l'opération sera plantée avec des essences locales.

### **6. Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement**

Les accès existants au site sont maintenus et non modifiés dans le cadre du projet.

L'accès au bâtiment modulaire se fera par le portillon côté sud du bâtiment Y (sanitaires).

Les réseaux existants ne sont pas modifiés dans le cadre du projet. Les réseaux du bâtiment modulaire seront raccordés sur les réseaux existants. Les eaux pluviales sont infiltrées dans la parcelle par la création de puisards d'infiltration.

### **7. Aires de stationnement**

Il existe une aire de stationnement avec 51 places disponibles au nord-est de la parcelle qui est conservée. La création de 4 nouvelles classes dans le bâtiment à construire n'entraîne pas de besoin complémentaire en place de stationnement. Aussi, selon le paragraphe II.4.1 du PLUi de la zone Ua2, le nombre de places de stationnement est suffisant et conservé en l'état.

## PC6 – INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT



**1** - Vue depuis l'allée Van Gogh - Etat existant



**1bis** - Vue depuis l'allée Van Gogh - Etat projeté

## PC7- PHOTOGRAPHIES DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE



2 - Vue depuis l'allée Van Gogh - Etat existant



3 - Vue depuis le préau existant (bâtiment Y – sanitaires) - Etat Existant

**PC8- PHOTOGRAPHIES DE L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN**



**4 - Vue depuis la Rue de la Pontonnerie - Etat Existant**



**5 - Vue depuis l'allée Saint-Just - Etat Existant**

## PLAN DE REPERAGE DES PHOTOGRAPHIES

